

COMMENT ÉVALUER EN ÉDUCATION MUSICALE ?

Formation par bassins

2016-17



Évaluer à partir de mises en situation
un exemple :



Analyse de cette mise en situation

- Objectifs de formation : faire de la musique en duo, à partir d'un ostinato et d'une improvisation.
- Configuration : (duo professeur/élève ?) le professeur propose le modèle puis il y a interaction et équilibre entre les deux musiciens. Pas de soliste ni de prédominant.
- Rôle et comportement du professeur : il accompagne, s'adapte en permanence, est en empathie avec les élèves, encourage, capte son attention
- Comportement des élèves : ils passent de l'étonnement à la confiance, ceci de façon progressive. Ils se concentrent en s'accrochant au regard du professeur.
- Compétences sollicitées : s'appuyer sur un élément musical reproduit pour improviser.
- À quelle phase d'apprentissage sommes-nous ? L'expérimentation (rappel des 3 phases : expérimentation, formalisation et entraînement)
- Évaluation sommative ou formative ? Entièrement formative.

Comment organiser l'évaluation ?

Primauté à l'évaluation formative

- **Formuler les compétences avec précision**
- **Les indiquer aux élèves (document à leur attention)**
- **Mettre les élèves en situation**
 - Perception : s'assurer que tous les élèves s'emparent d'un extrait sonore pour en comprendre le sens en lien avec la problématique.
 - Production : les élèves s'emparent du projet musical pour en construire, avec l'aide du professeur, les différentes étapes jusqu'à la prestation finale.
- **Récolter toutes les informations pour l'évaluation sommative.** Celle-ci étant de la responsabilité du professeur et s'effectuant principalement en dehors du cours.

Un exemple de document pour les élèves

Comment une œuvre peut-elle se transformer ?

Œuvre de référence : *They don't care about us* – Mickaël Jackson/Ibrahim Maalouf

Projet musical : un arrangement de la chanson *They don't care about us* réalisé par les élèves.

compétences	I	F	S	TB
Comparer des musiques de styles proches. Les situer dans le temps.				
1. Relever quelques éléments musicaux caractéristiques des styles.				
2. Relever les indices permettant de les situer dans le temps.				
3. Présenter son travail en argumentant.				
Identifier par comparaison les différences et ressemblances dans plusieurs interprétations de l'œuvre de référence.				
1. Relever des différences ou des ressemblances.				
Réaliser une nouvelle version de l'œuvre de référence en petits groupes.				
1. Interpréter en synchronisant mélodie et ostinato.				
2. Interpréter en articulant				
3. Modifier la rythmique.				

Récolter toutes les informations nécessaires pour une évaluation équitable

- Ces informations sont factuelles et correspondent à des mises en situation articulant la perception et la production.
- Un diagnostic préalable amorce les observations qui s'affinent au cours des séances.
- Le professeur s'appuie d'abord sur des critères généraux et collectifs puis oriente son attention vers des observations plus personnalisées.
- On évitera de relever les moindres gestes des élèves ou chacune de leur réponse. On préférera élaborer une grille d'évaluation simple à l'usage des élèves, comprenant des compétences précisées en nombre réduits et des critères d'observation, grille que le professeur pourra enrichir avec les autres informations nécessaires pour son usage personnel.

Ces informations rassemblent :

- La fiche d'autoévaluation des élèves.
- Les observables (ce que l'on observe lors des mises en situation).

Des observables pour une évaluation objective

- **Qu'observe-t-on lors des premières séances ?** Les élèves qui réussissent sans hésitations, ceux qui sont en grandes difficultés.
- **Comment observer les élèves les plus discrets ?** En changeant les configurations de travail (plénière, groupes modulables) les approches didactiques (des activités variées et interchangeables) en faisant appel à la diversification (les élèves n'ont pas le même rôle) et la différenciation (les élèves suivent un même objectif de formation mais à des niveaux différents).
- **Comment garder une trace de ces observations ?**
 - En enregistrant à différents moments pour repérer les progrès,
 - en élaborant une grille au départ commune à celle des élèves.
- **Pourquoi mettre en évidence les prestations des élèves ?** (Projets musicaux, présentations argumentées)
 - Une observation est efficace quand les élèves sont mis en situation de réussite.
 - Ces prestations permettent de quantifier les progrès réalisés.
- **Quelle place est laissée aux connaissances ?**
 - Des tests en direct (plickers, etc) peuvent être réalisés sans envahir le temps d'apprentissages.
 - Ces tests sur l'ENT alimentent le travail personnel de chaque élève.

Quelques observables favorisant une évaluation par compétences

- La qualité des productions (collectives ou individuelles).
- L'entrée en questionnement de l'élève, sa curiosité, son implication, son engouement.
- Sa capacité à proposer une solution ou une alternative au problème soulevé.
- Son esprit de collaboration et sa propension à l'altérité.
- La cohérence de la démarche choisie par rapport aux objectifs ciblés.
- Les progrès réalisés par l'élève dans un temps court (séance ou séquence) ou sur une période (bilan périodique).

Évaluer c'est prendre une décision



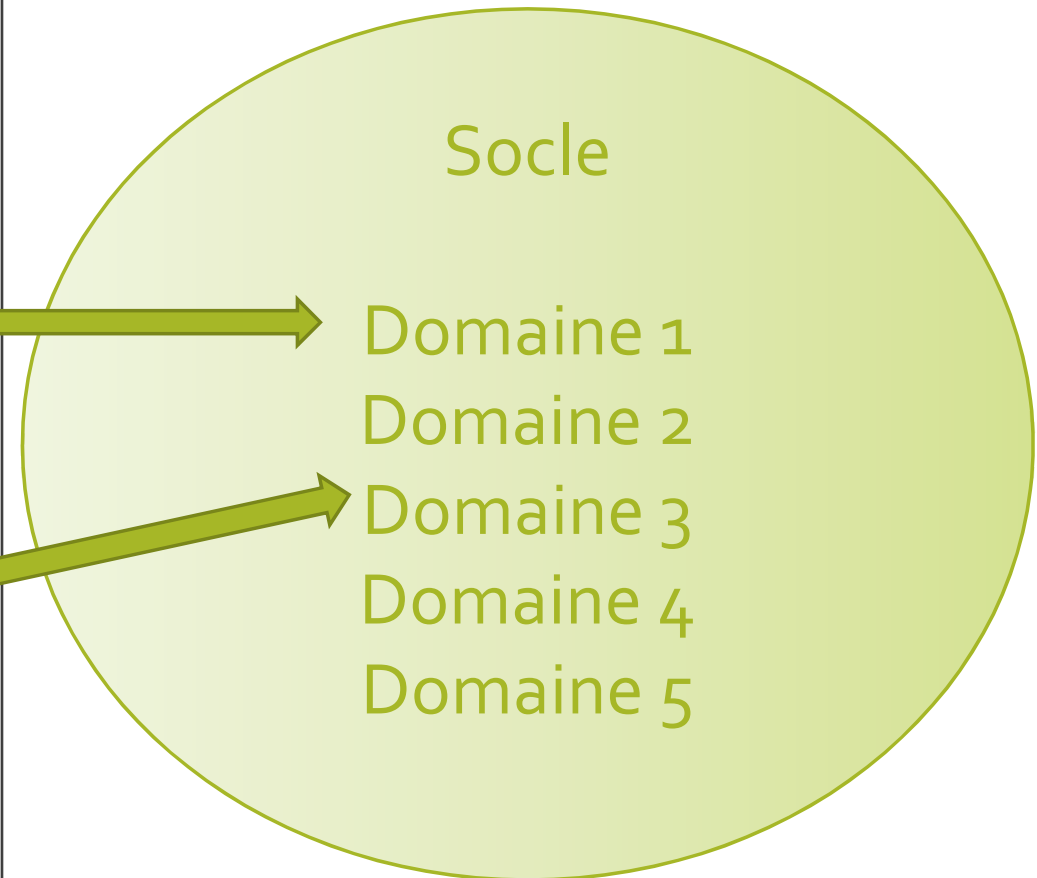
Le professeur est
compétent pour se forger une opinion
objective d'après les informations collectées.

Cette évaluation s'appuie sur les observables et le positionnement des
élèves.

Elle ne consiste pas uniquement à amalgamer une somme de relevés. Le professeur doit
prendre *in fine* une décision après avoir collecté toutes les informations.

Éducation musicale et socle

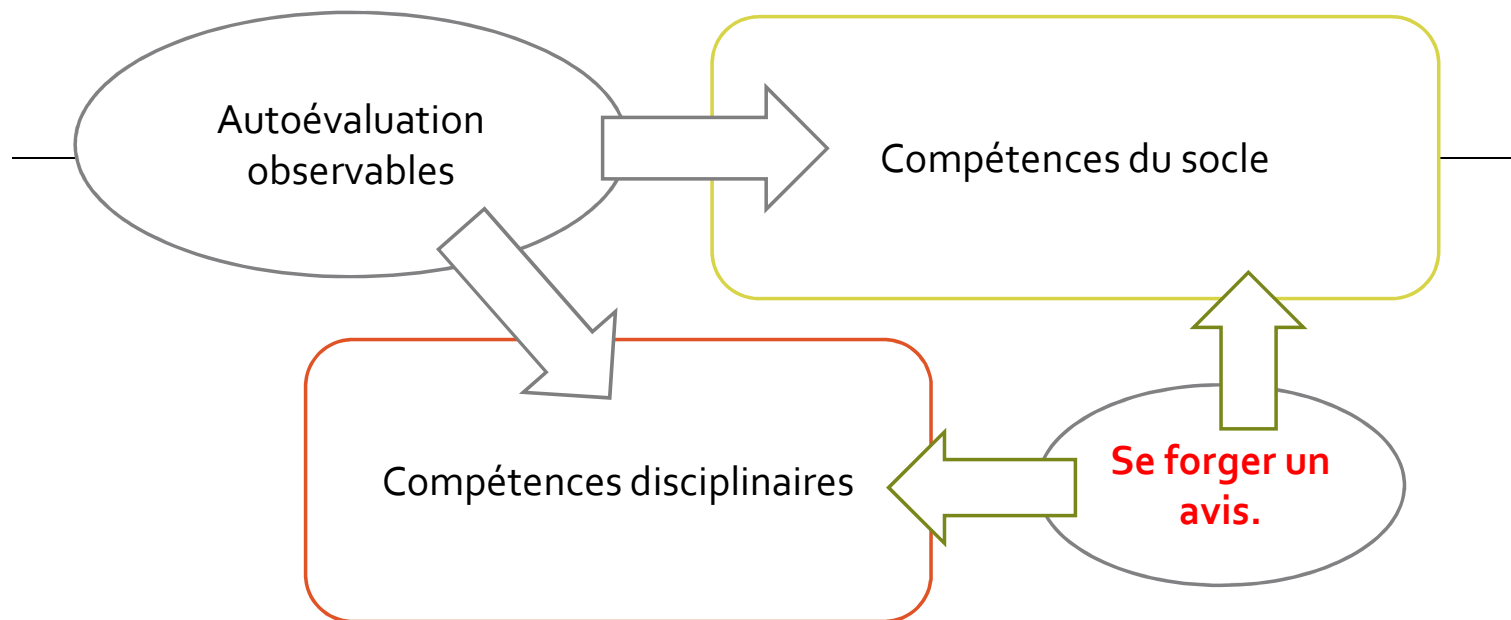
compétences	I	F	S	TB
Comparer des musiques de styles proches. Les situer dans le temps.				
1. Relever quelques éléments musicaux caractéristiques des styles.				
2. Relever les indices permettant de les situer dans le temps.				
3. Présenter son travail en argumentant.				
Identifier par comparaison les différences et ressemblances dans l'interprétation de l'œuvre de référence.				
1. Relever des différences ou des ressemblances.				
Réaliser une nouvelle version de l'œuvre de référence en petits groupes.				
1. Interpréter en synchronisant mélodie et ostinato.				
2. Interpréter en articulant				
3. Modifier la rythmique.				



En éducation musicale, se référer aux attendus de fin de cycle 4 selon les quatre grands champs de compétences pour déterminer un niveau d'acquisition.

S'appuyer sur les observables et les autoévaluations.

Élaborer un document support simple sur le modèle de la fiche d'autoévaluation pour collecter toutes les données.



Les descripteurs (document d'accompagnement pour l'évaluation des acquis du socle)

Domaine 1 – cycle 4 : Les langages pour penser et communiquer

Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit (composante 1 du domaine 1)

DISCIPLINE(S) ENSEIGNÉE(S) CONTRIBUANT À L'ÉVALUATION DES ACQUIS	ÉLÉMENTS SIGNIFIANTS	EN FIN DE CYCLE 4, L'ÉLÈVE QUI A UNE MAÎTRISE SATISFAISANTE (NIVEAU 3) PARVIENT NOTAMMENT À :	CONTEXTES ET / OU SITUATIONS POSSIBLES D'ÉVALUATION <i>Le français est la principale discipline de référence pour l'évaluation des compétences de ce sous-domaine, même si toutes les disciplines contribuent à leur construction.</i>
Arts plastiques Éducation musicale Éducation physique et sportive Français Histoire-géographie-enseignement moral et civique Mathématiques Physique-chimie Sciences de la vie et de la Terre Technologie	S'exprimer à l'oral	<p>Sans que soient exigées de l'élève une correction absolue dans l'expression et une maîtrise complète des techniques de l'exposé et du débat, on attend de lui :</p> <ul style="list-style-type: none"> • qu'il soit capable d'une prise de parole continue d'une durée variable selon les types de discours (de cinq à dix minutes au maximum, si le propos croise narration, description, opinion et argumentation ; moins s'il s'agit d'une seule de ces composantes), avec quelques relances de la part du professeur si nécessaire ; • qu'il puisse exprimer une impression, un avis, une opinion de manière raisonnée, en respectant les formes d'un oral codifié et socialisé ; • qu'il sache faire preuve d'une relative liberté dans sa prise de parole par rapport à ses notes de préparation. 	<p>Ces compétences peuvent être évaluées à travers tout ce qui en classe ou dans les travaux des élèves relève :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de la lecture à voix haute ; • de la restitution de mémoire d'un texte littéraire ; • de l'exploitation des ressources expressives et créatives de la parole, l'engagement dans un jeu théâtral, dans un débat ; • des exposés (individuels ou à plusieurs) et comptes rendus (d'activités, de sorties, de spectacles et d'expositions, de travaux menés lors d'une activité bibliographique ou expérimentale en sciences, etc.) portant sur toute question relevant des activités et contenus de l'enseignement dans toutes les disciplines, avec une prise en compte de leurs spécificités (vocabulaire spécialisé, structuration des propos, argumentation, etc.) ; • de la participation constructive à des échanges oraux, à des débats ou à l'explicitation de démarches ou de réalisations, dans toutes les disciplines.